



natures sociales]

Chantal Aspe

Marie Jacqué

Environnement et société

Éditions de la Maison des sciences de l'homme

Éditions Quæ

Environnement et société

Chantal Aspe

Marie Jacqué

Environnement et société

Une analyse sociologique
de la question environnementale

Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris
Éditions Quæ, Versailles

Directeurs de collection
Raphaël Larrère
François Sigaut

Illustration de couverture
Chantal Aspe, *Bleu-terre*, acrylique et ocre, 2000
© Chantal Aspe

Conception graphique de la collection
Bernard van Geet

Relecture
Soline Massot, Delphine Maine

Suivi éditorial
Nathalie Fourier

Réalisation graphique
Soline Massot

ISBN (MSH) 978-2-7351-1429-0
ISBN (QUÆ) 978-2-7592-1693-2
ISSN 1763-2684

© 2012
Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris
Éditions Quæ, Versailles

Sommaire

Avant-propos	9
CHAPITRE PREMIER Question environnementale et mouvements sociaux	13
La requalification de la « campagne » pour de nouvelles pratiques	14
La construction d'une contestation environnementale	24
<i>La remise en cause des effets externes de la production</i>	24
<i>Une mouvance contestataire multiple et interactionniste</i>	29
Les mouvements contemporains :	
du quotidien au changement global	35
<i>Des pratiques en quête de lien social</i>	35
<i>Pas de « grand soir », mais de beaux jours :</i>	
<i>une multitude d'actes singuliers</i>	37
<i>Vers un projet global : altermondialisme et décroissance</i>	42
CHAPITRE II Le militantisme écologiste : de la contestation à la concertation	49
La structuration politique et sociale des revendications environnementales	50
<i>La construction d'un mouvement d'écologie politique</i> <i>entre protection de la nature et projet politique global</i>	50
<i>Le militantisme associatif comme nouveau mode d'action</i>	56
<i>La reconnaissance de l'individualité</i> <i>comme enjeu de positionnement social</i>	59

L'expertise associative, entre contestation et participation	64
<i>Les conflits environnementaux : une redéfinition</i>	
<i>des rapports sociaux à l'échelle de la localité.....</i>	64
<i>De « l'aménagement au ménagement » de l'espace :</i>	
<i>la reconnaissance de l'expertise associative</i>	69
<i>La démocratie participative : quand le débat n'existe plus !</i>	75
CHAPITRE III La prise en charge publique	
du champ de l'environnement	83
L'objectivation de l'environnement :	
à la recherche de définitions	84
La construction du ministère de l'Environnement	
ou le découpage d'un territoire	89
Le paysage comme nouvelle catégorie	
d'intervention publique	93
La disparition de l'environnement	
et la normalisation du développement durable	99
CHAPITRE IV Le statut juridique et économique	
des choses naturelles	105
De nouvelles représentations érigées en normes.....	106
<i>De la nature ressource à la nature système :</i>	
<i>l'institutionnalisation juridique du patrimoine naturel.....</i>	106
<i>Le cheminement social d'une norme :</i>	
<i>l'exemple de la réutilisation des eaux usées en France.....</i>	113
<i>L'empire du « système »</i>	119
Donner une valeur aux « biens environnementaux » :	
de la gestion patrimoniale aux réponses par le marché	125
<i>Le « patrimoine » des économistes</i>	125
<i>L'« économie de l'environnement » :</i>	
<i>intégrer l'environnement au marché</i>	128
<i>La question environnementale :</i>	
<i>une réactualisation de l'économie politique.....</i>	132
<i>La « modernisation écologique » : l'institutionnalisation</i>	
<i>d'une gestion économique de l'environnement</i>	136
CHAPITRE V L'approche complexe de la réalité	143
Science écologique et approche systémique	145
L'investissement de la question environnementale	
par les naturalistes	151

<i>La protection de la nature, un enjeu de connaissances</i>	152
<i>De la protection de la nature à la gestion de la biodiversité</i>	155
L'analyse des interactions sociétés/écosystèmes	160
L'interdisciplinarité sciences de la nature, sciences de la société	166
<i>Une histoire de marges</i>	167
<i>Vers une rigueur théorique et méthodologique</i>	170
CHAPITRE VI Le recours à l'expertise comme nouveau mode de gouvernement de l'incertitude	179
Entre vulnérabilité technologique et vulnérabilité sociale, la construction d'une société du risque	180
<i>La maîtrise des risques : une tension entre techniques et politique</i> ..	181
<i>L'incertitude au cœur de l'analyse du social</i>	187
Renversement du rôle de l'expertise scientifique : de la dénonciation des causes à la gestion des conséquences ..	192
Normalisation du « rapport au risque » et émergence du principe de précaution : un difficile positionnement des sciences sociales	198
<i>L'implication normative des sciences sociales dans la gestion du risque</i>	198
<i>Le principe de précaution : un nouveau rapport politique à la peur?</i>	205
CHAPITRE VII L'éducation à l'environnement : entre critique et adaptation	213
L'éducation à l'environnement : l'intégration idéologique de la question environnementale	214
<i>L'accompagnement pédagogique des politiques environnementales</i>	215
<i>Le militantisme pédagogique : un enjeu de positionnement social pour les éducateurs à l'environnement</i>	225
La construction d'une morale écologique	232
Vers la normalisation de l'engagement écocitoyen	241
<i>Les « bonnes pratiques » environnementales</i>	241
<i>Les paradoxes de l'engagement écocitoyen</i>	244
Bibliographie	255

Avant-propos

Cet ouvrage propose une lecture sociologique de la construction de la question environnementale dans une perspective historique dynamique. Au-delà de la réalité des problèmes environnementaux, objets d'analyse des sciences de la nature, l'interrogation porte ici sur les conditions économiques et sociales qui ont permis de les désigner comme « problèmes » et qui ont conduit à leur intégration sur le plan politique, juridique, économique, idéologique, au point de les considérer comme enjeu incontournable aujourd'hui.

La présentation choisie est celle de chapitres qui peuvent se lire indépendamment les uns des autres et dont les thématiques focalisent pour nous les principales transformations dont la question environnementale a été à la fois le support et l'enjeu. Chacun donne au lecteur un éclairage des processus sociaux qui conditionnent ces changements en s'appuyant sur des travaux de sociologues, mais aussi d'économistes, de juristes, de géographes, de biologistes qui ont abordé sous un angle différent cette question. Nous ne pouvons prétendre à une totale exhaustivité des nombreux travaux qui ont jalonné l'histoire sociale de la question environnementale, mais nous avons largement diversifié les sources bibliographiques pour permettre de rendre compte le plus fidèlement possible des débats théoriques qui ont alimenté cette réflexion. Il est bien évident que cette présentation est aussi une analyse personnelle des auteures liée à leur longue fréquentation de ce champ de recherche,

soit dans leur discipline propre, la sociologie, soit du fait de leur collaboration scientifique avec d'autres disciplines, des sciences sociales et/ou des sciences de la nature.

Notre choix théorique est le suivant : depuis son émergence, à la fin des années 1960, la question environnementale pose le problème du mode de développement des sociétés industrialisées comme question centrale. Mais au lieu de reconsidérer cette forme de développement, ce qui fut son objet au départ, elle a servi de support à une réorganisation à la fois du système économique, des institutions politiques et des formes de pouvoir.

Nous avons fait le choix d'une présentation dynamique et non diachronique de la question environnementale dans l'ensemble des sept chapitres. Ce qui signifie que chaque question traitée l'est au regard de son histoire jusqu'à aujourd'hui, montrant ainsi les ruptures et les continuités dans son traitement social, politique, économique et scientifique. Même si l'ensemble de ces sphères sociétales s'entrecroisent dans le réel, chacune a une forme d'autonomie qui permet d'en dégager les mutations majeures.

Le chapitre premier est consacré aux mouvements sociaux qui ont marqué depuis les années 1970 la contestation environnementale. Celle-ci s'est exprimée politiquement par la création du parti des Verts, et socialement dans une nouvelle forme d'action militante, la participation associative. Cet investissement a permis à la fois une visibilité des nouvelles demandes de participation aux décisions publiques mais aussi leur intégration normative. Ce qui est l'objet du chapitre II. Nous montrons dans le chapitre suivant comment s'est construit progressivement le territoire du ministère de l'Environnement, processus révélateur à la fois des choix opérés dans les priorités de l'intervention publique, mais aussi des modes et formes d'intégration de la critique contestataire. Pour établir le nouveau cadre législatif de codification et de normalisation de nouvelles pratiques socialement acceptables, les juristes et les économistes sont sollicités, les économistes pour évaluer les coûts des dommages et les juristes pour proposer un nouveau cadre législatif permettant d'imposer ces mesures contraignantes. Mais juristes et économistes vont aussi dépasser ce seul aspect mécaniste de leur rôle et proposer, pour partie d'entre eux, une réflexion actualisée sur le statut des choses naturelles et les implications sociales de sa transformation. Cet ensemble est analysé dans le chapitre IV.

Le traitement politique de la question environnementale est aussi indissociable de son traitement scientifique, et ce, dès son origine.

La communauté scientifique a largement été liée à la mise en débat des rapports nature/société, motrice dans les années 1960 d'un autre regard sur la réalité, elle deviendra ensuite juge et partie des pratiques que l'institutionnalisation de ces nouveaux rapports implique. Dans le chapitre V nous analysons pourquoi et comment l'approche scientifique, en tant que nouveau mode d'explication du réel, a pu progressivement s'imposer et nous étudierons ses conséquences sur le traitement de cette question par les différentes disciplines. Ce traitement entraîne l'émergence de l'interdisciplinarité sciences sociales/sciences de la nature. L'implication croissante des scientifiques dans le règlement de cette question, en particulier avec la mise en évidence des risques planétaires, les conduit progressivement à se positionner comme experts incontournables des rapports entre environnement et société. Nous verrons dans le chapitre VI que les sociologues n'échappent pas à une posture qui était jusque-là plutôt le fait d'autres disciplines.

Nous terminons sur ce qui nous paraît être l'enjeu contemporain de la question environnementale, la construction d'un citoyen respectueux de l'environnement, l'écocitoyen. La formation de ce dernier transite à la fois par des programmes dits d'éducation à l'environnement, mais aussi par l'incitation, voire la coercition de politiques publiques dédiées. L'écocitoyenneté exprime et met en jeu un désir individuel d'engagement pour l'environnement, appréhendé comme cause collective, mais conduit à une situation paradoxale produisant l'inverse du projet souhaité. Le tri des déchets entraîne la fabrication de nouveaux produits, les primes écologiques incitent au renouvellement du parc automobile, les économies d'eau et d'énergie et le traitement des pollutions, à l'achat et à l'aménagement de dispositifs techniques renforçant le système de consommation et le développement de nouveaux marchés. Ainsi, au nom d'un développement durable, les mesures gestionnaires dans le domaine de l'environnement participent d'un renforcement et d'un renouvellement de la consommation, sans remettre en cause les formes et les finalités de la production et du mode de développement dominant.

CHAPITRE PREMIER

Question environnementale et mouvements sociaux

Pierre de Ronsard ou Jean-Jacques Rousseau étaient-ils des précurseurs de la question environnementale telle qu'elle se pose aujourd'hui aux sociétés contemporaines? L'un plaidait pour la défense de la forêt « Écoute, bûcheron, arrête un peu le bras... » (Ronsard 1994 [1564]), l'autre pour une communion avec la nature qui permet d'échapper à la corruption de la société « On oublie tout, on s'oublie soi-même, on ne sait plus où l'on est » (Rousseau [1761] 1993). Sans doute pourrait-on retrouver dans certaines revendications contemporaines des éléments fort proches des plaintes et désirs de ces différentes époques. Certains écrits à succès commercial ne s'y réfèrent-ils pas d'ailleurs de manière analogique, pour exemple *Le contrat naturel* (Serres 1990), ou dans un style plus littéraire (et plus stimulant), *Pourquoi j'ai mangé mon père* (Lewis 1990)? Nos ancêtres de la préhistoire étaient-ils des écologistes sans le savoir?

Trois autres spécialistes des questions environnementales, Serge Antoine, Jean-Baptiste de Vilmorin et André Yana ont pour leur part recensé plus de soixante-dix auteurs francophones, qui depuis le xvi^e siècle leur sont apparus comme « les semeurs d'environnement » définis ainsi « soit du fait de leur démarche, qu'il s'agisse de classements de fleurs ou de l'intuition des grands systèmes globaux du monde » (Antoine *et al.* 1991).

La question environnementale paraît même si ancienne que des spécialistes de l'histoire humaine et naturelle (historiens, géomorphologues,

archéologues, paléoécologues. . .) lui ont déjà consacré un ouvrage collectif intitulé *Pour une histoire de l'environnement*, qu'ils choisissent de définir « par-dessus tout, comme l'ensemble des conditions naturelles ou culturelles susceptibles d'agir sur l'homme (voire sur un organisme vivant) et, en particulier, l'ensemble des facteurs naturels, ou naturels modifiés par l'homme, voire artificiellement créés, qui conditionnent son existence (ou celle d'un autre organisme) » (Beck et Delort 1993). Tentative similaire pour les géographes qui se proposent à la même époque d'« analyser les positions théoriques de leur discipline sur la question du milieu depuis son institutionnalisation dans la seconde moitié du XIX^e siècle » et intitulent leur ouvrage (collectif), *Du milieu à l'environnement* (Robic 1992). Singulièrement, et comme pour se défendre peut-être de s'emparer de ce terme, les auteurs signalent dès la première ligne que leur objectif est de « situer la géographie dans la dynamique de pratiques et de savoirs relatifs au rapport homme/nature depuis la Renaissance, plutôt que de se référer à l'objet "environnement" tel que l'actualité le définit » (*ibid.*).

Si la question est effectivement ancienne, l'alternative suivante se pose à la sociologie : soit ces questions ne concernaient en rien la société, soit les sociologues ne se sont pas aperçus qu'elles existaient ! Aucune de ces deux hypothèses ne résiste à l'analyse. La sociologie s'est interrogée sur l'origine et les implications sociales de la question environnementale lorsqu'elle est devenue un problème de société, c'est-à-dire enjeu d'action sociale, d'organisation sociale et de changement social. De fait le profond bouleversement des conditions de vie, de production, des repères spatiaux, de l'organisation du travail, des « révélations » scientifiques... après 1945 a largement contribué à faire émerger la question environnementale. Cette dernière en tant que question sociale est une question contemporaine, et en tant que problématique sociologique elle n'a pu émerger que lorsqu'elle a pris des dimensions qui ont conduit les sociologues à l'interroger comme « fait social ».

La requalification de la « campagne » pour de nouvelles pratiques

Le passage d'une société rurale à une société urbaine, comprises comme totalités produisant des rapports sociaux spécifiques, est communément présenté comme une des formes nécessaires au déploiement du mode

de développement dominant des sociétés contemporaines. La pensée économique classique repère à ce propos un certain nombre d'indicateurs révélateurs du processus de transition vers la « modernisation » ou l'« industrialisation », notions présentées comme synonymes du développement économique, le passage d'une économie rurale à une économie urbaine avec exode rural étant un de ces principaux critères. La société française de 1950 n'échappe pas à ce processus.

Les catégories de « rural » et d'« urbain » vont d'ailleurs nourrir une partie des travaux sociologiques des années 1960 :

L'objet-ville, les agglomérations urbaines, et l'objet-campagne, une étendue parsemée de villages, sont concrètement bel et bien distincts et sociologiquement aussi différenciés que possible. Cette dichotomie du réel s'inscrit dans le champ scientifique : naissent ainsi une sociologie urbaine et une sociologie rurale qui pratiquement se fondent sur des oppositions, comme si le rural et l'urbain représentaient les deux pôles extrêmes d'un continuum, les deux « types idéaux » des formes territoriales de la vie sociale. (Jollivet 1988)

Cette catégorisation spatiale trouve aussi un écho dans la société française qui prolonge depuis le début du xx^e siècle un certain atavisme vis-à-vis de l'attrait/répulsion des nouvelles formes de vie engendrées par les regroupements urbains. La société française de tradition rurale admet sans trop de difficultés, en particulier au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la filiation potentielle entre ville et progrès social, et considère comme réactionnaire la dernière tentative sous le gouvernement de Vichy, de « retour à la terre ».

La « ville » est alors affublée de valeurs positives, symboles d'ouverture, de confort, de loisirs, valeurs présentées comme antinomiques aux modes de vie ruraux. Mais c'est aussi et surtout l'attrait d'un emploi salarié, associé à des revenus stables permettant l'accès à de nouveaux biens de consommation, dont l'acquisition d'un logement neuf, bénéficiant en particulier de sanitaires (summum de la distinction avec « la campagne »), qui favoriseront le regroupement urbain.

Sur le plan économique, ces années sont marquées par des taux de croissance jamais atteints, un faible taux de chômage et une forte augmentation du niveau de vie. La société de consommation paraît à son apogée, le pouvoir d'achat se développe, les ménages s'équipent :

Entre 1950 et 1968, le niveau de vie des familles françaises a été multiplié par deux. C'est-à-dire qu'en termes réels, hors inflation, elles disposent d'un

pouvoir d'achat deux fois plus élevé, et qu'elles consomment en volume approximativement deux fois plus. Cette progression est considérable, d'autant plus qu'elle est inédite... De 1950 à 1960, la consommation a progressé en termes réels à un rythme annuel de 4,6 %. Sur une décennie ce taux est le plus rapide qu'ait connu notre pays jusqu'alors... Au cours de la décennie soixante, la tendance s'est maintenue, elle a même encore légèrement progressé pour atteindre le rythme annuel de 4,9 %. Ainsi de 1950 à 1968, la consommation a crû en moyenne deux fois plus vite qu'au cours du siècle précédent. (Rochefort 1995)

Mais cette euphorie économique ne suffit pas à masquer les craintes d'une société qui commence à ne plus associer croissance et progrès. Ces craintes s'appuient sur des transformations objectives des modes de vie et sur l'accélération de l'intervention des sciences et techniques. Le développement de la logique « production-consommation-production » nécessite l'exploitation grandissante des ressources naturelles, et surtout produit des effets externes de nuisances qui conduisent la population à reconsidérer les finalités de ce type de développement. Une partie de la société cherche alors hors des territoires urbains et industrialisés des lieux de ressourcement. Le début des années 1970 est ainsi marqué par une « redécouverte » des vertus de la campagne, l'opposition rural/urbain fonctionne toujours, mais cette fois-ci c'est le premier qui est paré de toutes les vertus au détriment du second. Cette « réinvention » va donner lieu à un retournement idéologique : « L'idée d'un décalage et, plus encore d'une spécificité est conservée, la plupart des traits sur lesquels ils portent également, mais le tout est affecté d'un signe positif qui se substitue aux signes négatifs des années cinquante. Toute noirceur est bannie du tableau, l'heure est résolument au vert. » (Jollivet 1978)

L'espace rural, délaissé par le mode de développement industriel, va devenir lieu de réinvestissement des utopies et parmi elles, celle du mouvement de « retour à la nature » qui affectera pendant une décennie les campagnes françaises (Léger 1979). Que ce soit sous forme de mouvement collectif ou d'actions individuelles, les porteurs de ce nouveau regain pour l'espace rural projettent sur celui-ci des pratiques qu'ils attribuent à l'ancienne société rurale, gage de refuges face à un mode de développement contesté dans sa portée uniformisante. L'« utopie rustique » (Mendras 1979) devient alors un nouveau modèle de consommation des populations en recherche de « valeurs stables » face à une société en plein bouleversement. L'opposition idéologique

entre le « naturel » et l'« industriel » sera une base essentielle de ces nouvelles pratiques : « Récupérer les traces du passé non industriel est une loi syncrétique : tout est prétexte pour s'approprier le passé dont on croit être dépossédé par les conditions de la vie urbaine » (Martinon 1978). Pour désigner à la fois le mouvement porteur de ces pratiques et représentations, mais aussi la transformation qui touche une fraction de plus en plus importante de la société vers le milieu des années 1970, les sociologues proposeront le concept de « néoruralisme » : « [...] vivre à la campagne, voyager, avoir le temps, posséder une maison avec un petit jardin sont les rêves le plus souvent caressés. Tous ces souhaits tournent autour de l'antiville, de l'antiproduktivité. Le néoruralisme, c'est cela : une pause, autre chose, au moment où ce qui vient à peine de passer pour un acquis montre désormais sa face négative » (Eizner 1978).

Le mouvement de « retour à la terre » initié à la fin des années 1960, même s'il a pu apparaître comme une « utopie communautaire » inachevée (Lacroix 1981), a impulsé un réinvestissement de l'espace rural qui s'appuie sur des transformations sociales profondes de sa composition et de son organisation. La diminution de la part agricole de la population rurale est en partie compensée par l'investissement urbain des communes rurales comme lieu résidentiel. L'abandon d'une agriculture paysanne dans les zones non mécanisables au profit de son intensification et de sa concentration géographique transforme alors profondément l'organisation sociale des villages (Duby et Wallon 1977).

L'attrait des urbains pour la campagne demeure synonyme aujourd'hui d'un choix de vie permettant de renouer avec une qualité de vie opposée aux modes de vie urbains. Le développement de lotissements en zones rurales et périurbaines a renforcé le processus de retour à la campagne, caractérisé par la recherche d'un mode de vie construit en référence aux valeurs positives de la ruralité (Hervieu et Viard 1996). Depuis les années 1990, les choix résidentiels des Français témoignent de cet engouement (Laganier et Vienne 2009) : il se traduit par une augmentation de l'accès à la maison individuelle en zones périurbaines ou rurales (Bosvieux 2005). L'investissement urbain des espaces ruraux s'est appuyé sur une dissociation entre ruralité et monde agricole, et plus particulièrement sur un paradoxe, qui d'un côté renforce l'homogénéisation des modes d'exploitation agricole et de l'autre revendique la diversité et les particularismes locaux. L'espace rural ne se confond plus avec le monde agricole ; il est investi depuis les années 1970 de nouvelles valeurs qui trouvent leur expression contemporaine dans la « mise en patrimoine » des « restes » d'une culture et de pratiques

issues d'un monde paysan en train de disparaître. L'organisation de fêtes collectives, la reprise d'anciennes techniques agricoles, la valorisation de produits locaux, la restauration du patrimoine bâti, pratiques qualifiées de « relances », sont très majoritairement le fait des nouveaux arrivants intéressant aussi ethnologues et folkloristes qui en font un objet scientifique (Chevallier 1998).

D'un point de vue institutionnel, la protection portera prioritairement sur le bâti et la sauvegarde d'une architecture rurale en voie de disparition¹. Elle sera reprise comme solution politique qui par le recours au passé permet de répondre aux craintes présentes.

Une nouvelle forme de passion du passé semble saisir les sociétés industrielles de l'Occident. Tout devient patrimoine : l'architecture, les villes, les paysages, les bâtiments industriels, le code génétique. Le thème suscite un consensus superficiel mais assez large, car il flatte à bon compte diverses attitudes nationalistes et régionalistes. Jouant sur une certaine sensibilité écologique, il apparaît en tout cas comme un contrepoids raisonnable aux menaces et aux incertitudes du futur. (Guillaume 1980)

Le débat contemporain sur la patrimonialisation semble être planté : comment ce processus de mise en scène et de conservation du passé peut-il constituer le creuset d'un projet utopiste ?

La construction du patrimoine rural revendiquée aujourd'hui comme « projet de société » (Chevallier 2000) s'appuie sur une valorisation mais surtout sur une transformation des caractéristiques agricoles accordées au monde rural. « La patrimonialisation est le nom donné à ce processus par lequel un collectif humain s'énonce comme tel par le travail de mise en collection de ce qui, de son passé, est pour lui gage d'avenir. » (Micoud 2004) La référence au monde agricole renvoie essentiellement à sa capacité à entretenir une relation harmonieuse dans la maîtrise de la nature qui prend une acuité nouvelle dans le cadre d'un monde fini tel qu'il est apparu au regard de la critique écologique. Le « dépaysement des campagnes » (Lizet 1991) est aussi le révélateur d'un changement de rapport à l'utopie où la valorisation de l'activité agricole prend un sens nouveau.

1. L'émission de télévision « Chefs-d'œuvre en péril » diffusée sur la deuxième chaîne à partir de 1962, puis sur Antenne 2 jusqu'en 1992, en est un excellent témoignage.